DOSSIER DE PRESSE

DEUX-SÈVRES LE DÉPARTEMENT | www.deux-sevres.fr

LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018

La rentrée dans les collèges deux-sévriens

Le Département investit pour préparer l'avenir des collégiens

Dès 2015, le Conseil départemental a placé la réussite scolaire au cœur de ses priorités et a engagé un vaste de programme de modernisation des collèges. Un investissement de 58 millions d'euros a alors été décidé sur la période 2016-2021. **Cette enveloppe est dédiée à l'amélioration des conditions d'accueil des collégiens, au développement des équipements numériques et à l'amélioration de la qualité de la restauration collective.**

" Nous avons décidé d'inscrire les collèges comme action prioritaire de notre politique de modernisation du territoire. Un vaste chantier d'autant plus important que nous avons hérité d'une situation dégradée, générée par un retard important accumulé dans la gestion des collèges ", souligne Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres. " Aussi, dès 2015, nous avons voté un programme d'investissements ambitieux basé sur trois priorités : entreprendre de nombreux travaux dans les bâtiments, développer les équipements numériques et améliorer la qualité de la restauration scolaire ", ajoute Rose-Marie Nieto, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et des collèges.

Lors de cette rentrée 2018-2019, les élèves jouiront d'ores et déjà d'établissements rénovés et modernisés sur les plans bâtimentaire et informatique, prendront en main les tablettes numériques distribuées dans les 37 collèges et éduqueront leur palais au bon goût grâce aux nombreux produits locaux de qualité qui composent les menus des restaurants scolaires.

Sur le plan du fonctionnement, le Département poursuit son soutien aux établissements publics, privés sous contrat et aux Maisons familiales rurales, par la voie d'une dotation annuelle par élèves. Il contribue également à l'épanouissement des élèves deux-sévriens par le financement d'actions à caractère culturel, pédagogique ou professionnel.

Aussi, grâce à cette politique au service de la réussite des collégiens, **19 614 élèves font ce lundi 3 septembre une rentrée scolaire dans les meilleures conditions au sein des 37 collèges du département, 13 collèges privés et 11 Maisons familiales rurales.** Ces derniers accueillent respectivement, pour cette rentrée 2018-2019, 14 088 élèves, 4326 élèves et 1200 élèves.

11,3 M€ pour moderniser les bâtiments des collèges en 2018

Face aux enjeux importants de rénovation, d'agrandissement, d'adaptation des bâtiments aux nouveaux usages, la Majorité départementale a engagé dès 2016 un ambitieux plan d'investissement dans les collèges. L'ambition départementale est de pallier le retard important accumulé et d'améliorer le service offert aux collégiens et aux équipes éducatives.
En 2018, les travaux d'investissement programmés dans les collèges représentent 11 374 000 € (hors tablettes numériques) dont 1 950 000 € pour des travaux de gros entretiens

Plus de classes pour le collège François-Albert à Celles-sur-Belle

Le collège François-Albert fort de ses presque 600 collégiens présentaient plusieurs points faibles : un nombre insuffisant de classes d'enseignement général, un préau de faible capacité, une salle de technologie manquante et un nombre de sanitaires très insuffisant. Faute de travaux de modernisation, le collège de Celles-sur-Belle avait atteint un niveau indigne de ce qui est légitime d'attendre d'un collège du 21e siècle. Pour mémoire, certaines classes étaient hébergées dans des pré-fabriqués hors d'âge ne permettant pas d'assurer les conditions d'accueil acceptables tant pour les élèves que pour les équipes éducatives.

Aussi, le Département faisant ce constat dès la rentrée 2015, a pris ses responsabilités et en a fait une priorité en initiant les travaux dès le mois de mai 2017. Un bâtiment abritant 2 salles de classe d'enseignement général et une salle d'art plastique est sorti de terre et le pôle technique a été réaménagé avec la création d'une salle informatique complémentaire. Des sanitaires supplémentaires ont également été construits et le préau agrandi afin de mieux accueillir les élèves durant les temps de pause.
Réceptionnés au second trimestre 2018, les travaux ont duré onze mois pour un coût total de 1 070 000 euros TTC. Ils ont permis d'assouplir le fonctionnement de l'établissement et d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage notamment pour les enseignements artistiques et technologiques.

Le cabinet d'architecture est Atelier d'architecture Jean Merlet situé à Cerizay. Les bureaux d'étude Structures, Fluides et Economiste sont respectivement Sodeire, ACE et ECB Nantes. Le bureau de contrôle est Dekra et le coordonnateur SPS, PGC.
Quinze entreprises dont 12 deux-sévriennes ont été mobilisées pour ce chantier dont la maîtrise d'ouvrage est confiée au Département des Deux-Sèvres : SARL Mary et fils pour la déconstruction et le gros œuvre, SAS CMB pour la charpente métallique et la serrurerie (entreprise vendéenne), SAS Pougnand pour la charpente bois et le bardage, SARL Coutant Alain pour la couverture en zinc, SAS Ouest Etanche pour l'étanchéité (entreprise vendéenne), EURL Moynet Alu pour les menuiseries extérieures en aluminium, SAS Frère pour les menuiseries intérieures en bois, SARL CSI Bâtiment pour le doublage des cloisons sèches, EURL Menuiserie Dallerit pour les plafonds suspendus, Bati Eco Bois pour le carrelage et la faïence, SARL Guinot pour les revêtements de sols souples, SARL Pierre Girard pour la peinture (entreprise poitevine), SAS Cigec pour la plomberie et les sanitaires, CB Elec pour le chauffage et la ventilation et SNC Ineo Atlantique pour l'électricité.

François-Albert en quelques chiffres

Effectifs

Le collège accueillait 590 élèves en 2017-2018, dans 23 classes différentes. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2018-2019 s'élève à 597 collégiens.

Dotation de fonctionnement

L'établissement a reçu une dotation de fonctionnement de 104 218 € de la part du Département pour l'année scolaire 2017-2018.

Restauration

582 demi-pensionnaires étaient inscrits en 2017-2018. Au premier semestre 2017, le collège a atteint 32,77 % de produits locaux dans la préparation des repas.
A noter que dans le cadre du projet Zéro déchet zéro gaspillage, le restaurant scolaire s'est doté d'un salad'bar intégralement financé par la collectivité.

Informatique

Le collège a fait l'objet d'une remise à niveau complète :
- restructuration du réseau informatique : 105 000 € ;
- mise en place du nouveau serveur permettant de virtualiser les serveurs et de mettre en place le client léger : 15 000 € ;
- 23 postes en client léger sur 162 PC ;
- concernant les tablettes numériques, l'établissement dispose de 2 classes mobiles soit 36 tablettes livrées en janvier dernier dont 30 pour les élèves et 6 pour le corps enseignant.

Personnel du Département

L'équipe est composée de 10 agents :
- 6 agents d'entretien ;
- 3 agents en cuisine ;
- 1 agent de maintenance.

Trois autres chantiers d'envergure à La Crèche, Bressuire et Saint-Maixent-l'Ecole

> **Au collège Jean-Vilar à La Crèche**

Pour faire face à un effectif grandissant (effectif prévisionnel de 664 collégiens), six salles de classes supplémentaires ont été construites. Dans un second temps, la salle des professeurs et les cuisines ont été réaménagées. De nouveaux sanitaires, un préau et des locaux annexes (ménage, surveillant) ont également été créés. Ces travaux revêtaient un caractère d'urgence afin de remplacer les modulaires temporairement installés, tout cela avec un contrainte majeure, à savoir une faible disponibilité de foncier. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Triade.

Investissement total: 1,31 M€ TTC financé intégralement par le Département.

Le collège profitera également de ce nouvel équipement pour instaurer l'entrée générale de l'établissement, doté d'un abri vélo. Cette nouvelle entrée est plus sécurisée imposant un passage devant le logement du surveillant et plus accessible.

En ce mois de septembre des travaux d'aménagement extérieur, co-financés avec la ville de La Crèche, seront réalisés. Il s'agira de travaux paysagers et d'accessibilité.

> **Au collège Denfert-Rochereau à Saint-Maixent-l'Ecole**

Crédit photo : cabinet Triade.

En raison de ses dimensions trop réduites, de difficultés d'accessibilité ainsi que de livraisons et d'évacuation des déchets, le Département a décidé de construire un nouveau restaurant scolaire.

A noter que le Département a investi plus de 4 millions d'euros ces dernières années pour équiper les cuisines avec des matériels performants, avec pour objectifs :
- favoriser la préparation de repas qui préserve la qualité nutritive et le goût des aliments (cuisson à basse température) ;
- faciliter le travail des agents en limitant la manutention des plats ou chariots (armoires chauffantes) et en permettant la programmation des cuissons ;
- améliorer les conditions d'accueil des collégiens dans le restaurant scolaire (en juin 2018 on compte 499 demi-pensionnaires et 78 500 repas étaient servis avec un pourcentage d'approvisionnement local de 61,75%) ;
- disposer d'un équipement permettant de préparer des repas supplémentaires pour d'autres établissements et offrant également de meilleures conditions de travail aux agents et des conditions de sécurité alimentaire maximales.

Le projet saint-maixentais comprend quant à lui :
- une salle à manger pour les élèves de 265 m² offrant 208 places assises ;
- une salle des commensaux de 37 m² ;
- des cuisines de 310 m² pouvant assurer la fabrication de 1000 repas ;
- des sanitaires de 21 m² ;
- des locaux pour les agents de 53 m².

La toiture du restaurant sera accessible, offrant 400 m² de cour. La surface du restaurant actuelle pourra être utilisée pour la création de nouvelles salles de classes en fonction de l'évolution des effectifs.

De nouveaux sanitaires en place et lieux des anciens vestiaires pour une surface de 35 m² seront créés ainsi qu'un préau de 170 m² et une nouvelle infirmerie de 37 m².
Investissement total : 3,1 M€ TTC.

Les travaux débuteront fin septembre 2018 pour une durée globale de 18 mois dont un an pour le restaurant qui sera en service à la rentrée 2019.

> **Le futur collège de Bressuire**

Projet emblématique de l'engagement de la majorité départementale, **le futur établissement bressuirais, dont la livraison est prévue courant 2e trimestre 2019,** pourra accueillir plus de 710 élèves (capacité extensible à 760 dans le futur) en périphérie de l'agglomération (entre le boulevard de l'Europe et le boulevard de Thouars). La surface bâtie de 5 200 m² sera agrémentée d'un mail d'accès piéton et vélo, véritable parvis d'accueil sécurisé. A l'arrière, le belvédère offrira une large vue sur la vallée, avec des espaces ouverts sur le paysage du bocage. Début des travaux : juillet 2017.

Investissement : 16,4 M€ financés à 100 % par le Département.

Point d'étape des travaux – août 2018 :

Concernant le restaurant :
- les travaux de gros œuvre, des menuiseries extérieures, de l'étanchéité (toiture-terrasse) sont terminés ;
- les travaux de ventilation ont débuté ;
- les travaux pour la chape débuteront en septembre.

Concernant les bâtiments pédagogique et administratif :
- les travaux de gros œuvre terminés ;
- les menuiseries extérieures de l'aile ouest ont été posées ;
- l'étanchéité de la toiture terrasse est réalisée à 50 %;
- les travaux de distribution de chauffage, de ventilation et de cloisonnement ont débuté.

Concernant les logements de fonction :
- le gros œuvre des logements se termine à la rentrée scolaire.

A noter qu'à partir de septembre, un comité de pilotage régulier associant la conduite d'opération, le maître d'œuvre, les représentants du collège et le Département sera instauré pour préparer le déménagement de l'été 2019.

Offrir un environnement numérique performant aux collégiens et aux enseignants

Le développement du numérique dans les pratiques éducatives est déterminant pour préparer les élèves à vivre et travailler dans une société numérique et connectée. Aussi le Département s'engage pour construire le collège du futur. **L'aménagement numérique doit permettre aux collèges deux-sévriens de prendre le virage de la modernité et d'accéder plus facilement aux environnements numériques de travail pour la réussite éducative des élèves.**

Le programme de modernisation des réseaux informatiques s'achève cet automne

Pré-requis indispensable pour permettre l'évolution technologique des usages pédagogiques, notamment l'utilisation de tablettes, de connexions à distance et de contenus enrichis, le Département a choisi de remettre à niveau l'infrastructure réseau de tous les collèges.
Dès 2016 un ambitieux programme de modernisation a été lancé et concerne tous les établissements : changement et réorganisations des liaisons (fibre et cuivre), ports, switches baies de brassage, emplacements pour bornes WiFi.

Entre 2016 et 2018, 3 800 000 euros dont 500 000 € en 2018 sont consacrés à la modernisation des réseaux internes des collèges. Le programme s'achève et à l'automne seront réceptionnés les travaux des collèges :
- Albert-Camus à Frontenay-Rohan-Rohan
- René-Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon
- François-Rabelais à Niort
- Pierre-et-Marie-Curie à Niort
- Marie-de-la-Tour-d'Auvergne à Thouars
- Jean-Rostand à Thouars

Ces opérations menées sur l'infrastructure informatique ont été accompagnées du remplacement progressif des ordinateurs par des «clients légers», sortes de terminaux reliés à un serveur central. Cette solution facilite la maintenance des postes, les mises à jour et améliore la fiabilité du système. A noter que les 37 collèges publics disposent au total de 4599 ordinateurs fixes et 362 portables.

1000 tablettes numériques réparties dans les collèges

Lors de la séance publique du 25 juin 2018 consacrée au budget supplémentaire, le Conseil départemental des Deux-Sèvres a réaffirmé son engagement pour la réussite des collégiens. Aussi, le Département engage la somme de 71 000 euros avec une participation de 50 000 euros de l'Etat pour l'achat de 150 tablettes supplémentaires concernant 10 collèges : Jules-Supervielle à Bressuire, Albert-Camus à Frontenay-Rohan-Rohan, Jean-Vilar à La Crèche, René Caillié à Mauzé-sur-le-Mignon, Le Pinier à Melle, Jean-Zay à Niort, Rabelais à Niort, Fontanes à Niort, Le Marchioux et Mendès-France à Parthenay. Les tablettes sont distribuées durant ce mois de septembre dans les établissements. Cette dotation supplémentaire s'inscrit comme le déploiement de ce début d'année dans le cadre de l'appel à projet " Collèges numériques et innovation pédagogique " lancé par l'Education nationale.

Ces attributions supplémentaires de tablettes succèdent aux 850 tablettes numériques déjà déployées pour un coût total de 500 000 € avec une subvention de l'Etat de 261 580 €. Les 37 collèges publics du département ont été concernés par ces dotations qui ont eu lieu de janvier à avril dernier. Aussi depuis avril 2018, chaque établissement est doté d'une à deux classes mobiles de tablettes numériques. Ces équipements composés de 15 tablettes, de bornes de rechargement et de points d'accès wi-fi, permettent un usage selon les besoins des professeurs, avec un maximum de souplesse quant à leur maintenance et leur utilisation. Coût d'une classe mobile : 11 000 euros.

Les usages pédagogiques de la tablette numérique en bref :

La valise de tablettes permet un accès rapide à l'outil numérique, disponible immédiatement et partageable entre plusieurs utilisateurs.
Chaque tablette peut accéder au même réseau que les ordinateurs de l'établissement pour un échange facile et personnalisé de documents des élèves et des enseignants, au collège et à la maison.

Un élève étranger qui ne maîtrise pas le français accède à une traduction des documents travaillés en classe dans sa langue maternelle ce qui lui permet de suivre le même cours que les autres élèves pour une meilleure intégration.
Un élève « Dys » (élève souffrant de dyslexie, dyspraxie, dysphasie, ainsi que certaines manifestations induites par ces troubles comme la dyscalculie, la dysgraphie ou la dysorthographie) trouve un ensemble d'outils adaptés.

Le professeur peut gérer, bloquer, projeter les tablettes des élèves. La tablette complète le cahier par une écriture possible à plusieurs mains sur un même document. C'est un « couteau suisse pédagogique » passant de la photo à l'écriture, de la lecture à la création musicale, artistique, multimédia ou scientifique.
Elle permet aux élèves d'accéder à la création et donc à plus de motivation pour apprendre.

Soutien aux collèges privés
Sept collèges privés ont profité de la réponse du Département à l'appel à projets 2017 " collèges numériques et innovation pédagogique " pour bénéficier de tablettes numériques financées pour partie par l'Etat.
Aussi, les collèges Saint-Joseph à Argentonnay, Notre-Dame à Bressuire, Sainte-Agnès à Airvault, Saint-Charles à Thouars, Saint-Joseph à Secondigny, Abbé-Pierre à Nueil-les-Aubiers et Saint-Anne à Mauléon sont concernés par ce matériel informatique.

Prochaine étape : le raccordement des collèges à la fibre optique qui offrira aux établissements deux-sévriens une meilleure connexion Internet. Porté par Deux-Sèvres Numérique (Syndicat mixte rassemblant les intercommunalités et le Département des Deux-Sèvres) inscrit dans le groupement Poitou Numérique, ce réseau offrira une connexion à très haut débit jusqu'à 100 MB/seconde. Les collèges ont été inscrits comme sites prioritaires, " car, estime la majorité politique, c'est ici que se construit l'avenir des élèves ". Ils seront donc desservis dès la première phase de déploiement.

Des repas composés à plus de 40 % de produits locaux de qualité issus de l'agriculture traditionnelle ou biologique

Plus de 13 000 collégiens déjeunent au collège durant l'année scolaire, soit près de 2 millions de repas préparés et servis chaque année dans les restaurants des 37 collèges publics. Aussi, le Département des Deux-Sèvres a fait de la qualité de la restauration l'un des axes forts de sa politique. Un accent tout particulier a été mis dès 2017 sur l'approvisionnement de proximité afin de favoriser conjointement la qualité des repas et le développement des filières agroalimentaires deux-sévriennes.

L'approvisionnement local rime avec qualité mais aussi dynamisation économique du territoire. L'assiette du collégien est un débouché pour toute une filière et ses emplois. Lors du premier semestre 2018, 727 113 € de chiffres d'affaires générés localement (sur une dépense totale de 1,6 million d'euros), contre 665 000 € durant la même période en 2017 et 380 000 € durant la même période en 2016 (ancien système Résalis). Sur cette enveloppe, 643 246 euros sont générés par l'achat de produits issus uniquement des Deux-Sèvres.
130 fournisseurs sont concernés (fruits et légumes, pains et pâtisseries, viandes et charcuteries, boissons, épicerie, produits laitiers, poissons) :
- 426 498 euros réalisés auprès des transformateurs ;
- 230 921 euros réalisés auprès des distributeurs ;
- 69 694 euros réalisés auprès des producteurs.

Le montant des achats sous label bio s'élève à 27 500 euros. A ce jour, la collectivité travaille à instaurer des mesures incitatives pour l'achat de produits biologiques produits localement.

> **66,19 %** : c'est au collège Jean-de-la-Fontaine à Thénezay que l'on achète la plus grande part des matières premières localement.

La politique départementale adoptée dès 2017 est la suivante : donner la liberté aux équipes de chaque collège et les inciter à commander auprès de fournisseurs locaux, en leur octroyant une prime de 10 centimes supplémentaires par repas, dès lors qu'ils sont préparés avec 40 % minimum de produits locaux de qualité issus de l'agriculture traditionnelle ou de l'agriculture biologique. **Coût de cette mesure incitative pour le Département : 110 000 euros par an.**
Des fiches techniques définissant l'achat local ainsi que la traçabilité des produits ont également été élaborées par la collectivité.

Pour cela, le Département a défini ainsi le « produit local » : les produits locaux de qualité sont ceux issus de l'agriculture traditionnelle ou de l'agriculture biologique dès lors qu'ils sont produits en Deux-Sèvres ou dans les départements limitrophes à une distance de 80 km du collège. Ces produits doivent respecter le cahier des charges départemental, qui spécifie notamment le respect des saisons pour les fruits et légumes et une viande issue d'animaux de races à viande, ou mixte nés, élevés à maturité et abattus localement.

Au 1er semestre 2018

> **23 des 37 collèges ont dépassé l'objectif de 40 %** de produits locaux de qualité issus de l'agriculture traditionnelle ou biologique dans la préparation de leurs repas. Quatre collèges affichent quant à eux un pourcentage d'approvisionnement local supérieur à 30 %. Pour l'ensemble des collèges, le pourcentage moyen d'achat local s'élève à 42,23 %.

> **1,85 €, c'est le coût de la matière première moyen** d'un repas.

Résidences d'artistes au sein des collèges de Bressuire, Ménigoute et Prahecq

Véritables instruments de l'éducation artistique et culturelle, **les résidences artistiques en collèges présentent la double vertu de répondre à des enjeux de réussite scolaire dans les collèges ainsi qu'à des enjeux de développement équilibré du territoire.** Deux priorités politiques affichées par le Conseil départemental des Deux-Sèvres.
Les résidences artistiques s'articulent autour de 3 axes :
- la rencontre avec l'artiste et son œuvre, permettant une découverte du processus de création ;
- des ateliers de pratiques artistiques dans l'établissement et/ou dans le lieu culturel (entre 20 h et 40 h d'interventions) ;
- des sorties culturelles (découverte du lieu culturel, spectacles...).

Aussi, la collectivité départementale poursuit son financement des résidences artistiques en collèges. Pour cette année scolaire, la collectivité dédie 13 000 euros pour ces opérations qui concerneront trois collèges :
- le collège Jules-Supervielle à Bressuire accueillera la compagnie La Chaloupe. Opérateur : théâtre de Bressuire/Scène de Territoire. Cette résidence est financée par le Département à hauteur de 5000 euros et par la Drac ;
- le collège Maurice-Fombeure à Ménigoute accueillera le groupe Opalousa. Opérateur : Le Moulin du Roc. Cette résidence est notamment financée par le Département à hauteur de 4000 euros ;
- le collège Emile-Zola de Prahecq accueillera la compagnie EGO. Opérateur Le Moulin du Roc. Cette résidence est notamment financée par le Département à hauteur de 4000 euros.

31,6 M€ consacrés à l'éducation en 2018

Fonctionnement : 16,6 M€

dont

9,3 M€ pour les frais de personnel
3,1 M€ pour le fonctionnement des collèges publics.
2,4 M€ pour le fonctionnement des collèges privés.
0,7 M€ pour la participation à des actions artistiques, culturelles ou professionnelles, l'utilisation des équipements sportifs communaux.
0,2 M€ d'aide aux familles en difficulté pour le règlement des frais inhérents à la scolarité.
0,1 M€ pour la restauration et la sécurité alimentaire.
0,1 M€ pour l'incitation à l'utilisation de 40 % minimum de produits locaux dans les repas.
0,2 M€ pour le fonctionnement des Maisons familiales rurales.
0,25 M€ pour le financement des formations universitaires du Pôle niortais.
0,1 M€ pour des bourses universitaires.
0,1 M€ pour le fonctionnement de l'Institut francophone du film animalier de Ménigoute.
0,06 M€ pour le sport scolaire.

Investissement : 15 M€

dont

6,1 M€ pour la construction du nouveau collège de Bressuire.
1,95 M€ pour les opérations de sécurité, de gros entretien, d'accessibilité
5,47 M€ pour des extensions et aménagements d'envergure.
1,5 M€ pour le développement des usages numériques.

CONTACT PRESSE
Delphine PERONNET
Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51
www.deux-sevres.fr